



HAL
open science

Eurobaromètre

Philippe Aldrin

► **To cite this version:**

Philippe Aldrin. Eurobaromètre. Dictionnaire des acteurs de l'Europe Dir. Hélène MICHEL, Élisabeth LAMBERT ABDELGAWAD, 2015. halshs-04048475

HAL Id: halshs-04048475

<https://shs.hal.science/halshs-04048475>

Submitted on 14 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Philippe ALDRIN, « Eurobaromètre », in Hélène MICHEL, Élisabeth LAMBERT ABDELGAWAD (dir.), *Dictionnaire des acteurs de l'Europe*, Paris, Larcier, 2014, p. 157-160.

Eurobaromètre

Créé en 1973, le programme Eurobaromètre (EB) de la Commission européenne offre, après 40 ans d'existence, une base sans équivalent d'études d'opinion. Le programme a construit sa notoriété sur les EB dits « standards » : sondage réalisés tous les six mois contenant des questions récurrentes (dites « *trend-trend* ») sur la perception des conjonctures nationale et européenne et sur la confiance envers les institutions ; un questionnaire additionnel à la demande des différentes directions générales de la Commission donnent lieu à des analyses séparées (EB « spéciaux »). À cette masse d'enquêtes, il faut ajouter deux autres formules d'interrogation des opinions : les EB dits « flash » (« entretiens téléphoniques *ad hoc* thématiques réalisés à la demande de tout service de la Commission) lancés pendant la réalisation du Marché unique à la fin des années 1980 et les EB dits « qualitatifs » (enquêtes réalisées par entretiens non-directifs ou selon la méthode des *focus groups*) inaugurés en 2001. Au total, ce sont plus de 500 études transeuropéennes d'opinion qui ont été réalisées pour le compte de la Commission et publiées depuis les années 1970. Outre leur large diffusion matérielle et électronique, les enquêtes EB sont abondamment reprises par les médias d'information et leurs données brutes sont mises à disposition des chercheurs pour des analyses secondaires. Pour ces raisons, ces enquêtes se sont imposées comme le principal appareil de mesure de l'opinion des Européens sur l'UE et ses politiques, alors même qu'une sociologie scrupuleuse conteste le caractère artéfactuel de ladite « opinion publique européenne », obtenue par la soumission d'un même questionnaire à des répondants de différentes nationalités et ne produisant que des agrégats statistiques *pour* et *par* une institution de pouvoir.

L'EB constitue un point d'observation particulièrement instructif des voies et des formes d'institutionnalisation de l'intégration européenne. Fondé par le haut fonctionnaire européen Jacques-René Rabier, avec la collaboration d'experts et d'universitaires et le soutien des parlementaires siégeant à l'Assemblée commune des Communautés, le programme peut s'analyser au moins sous deux aspects, étroitement interdépendants. D'abord, comme la co-production d'un instrument communautaire qui implique l'enrôlement de chercheurs académiques et d'experts non-institutionnels ; ensuite, comme le traceur des mises en problème successives de « l'opinion européenne » au sein de l'espace institutionnel de l'UE. Comme la politique de communication de l'UE dont il a toujours été un outil de mesure et de prospective, le programme EB, ses données d'enquêtes et leurs multiples usages reflètent la conception d'institution du « problème » de l'opinion européenne.

Un outil de « Feedback »

Contre l'historiographie officielle de l'UE qui situe l'apparition d'un désaveu populaire à l'égard du processus d'intégration au moment Maastricht, la genèse du programme EB atteste d'une antériorité du « problème » qui remonte aux commencements mêmes du projet communautaire. Lorsqu'il devient le programme permanent de sondages de la Commission, l'EB vient donner un cadre institutionnel (affectation d'un budget, de moyens humains et matériels, inscription dans l'organigramme de la Commission) à un lointain projet de « baromètre » de l'opinion des Européens, déjà expérimenté à travers une série d'enquêtes transcommunautaires d'opinion conduites au cours des années 1950. Le premier sondage d'opinion sur le projet communautaire est réalisé immédiatement après l'annonce du Plan Schuman, au printemps 1950, par l'*Institut für Demoskopie* (Allensbach) mais ne porte que sur un échantillon de citoyens allemands. Plusieurs sondages similaires sont expérimentés aux Pays-Bas en 1954 (par le *Nederlands Instituut voor de publieke Opinie*, en France en 1955 (par l'Institut français de l'opinion publique, en Belgique en 1957 (par l'Institut universitaire d'information économique et sociale). Il ressort de ces différentes enquêtes nationales que l'immense majorité des citoyens ne connaissent pas la CECA et ses activités mais qu'une petite minorité informée soutient l'intégration. Rabier, en charge notamment de la Presse et de l'Information au sein du cabinet de la présidence de la Haute Autorité, suit de près la conception et le déroulement de ces études d'opinion. Par différentes réunions, Rabier met en réseau les chercheurs et les instituts qui œuvrent alors à importer la méthode « américaine » des sondages en Europe et qui, comme lui, s'intéressent à la possible émergence d'une « opinion publique internationale », notamment à travers l'étude des sentiments réciproques entre les peuples et de l'évolution des valeurs. Le petit monde des sondages d'opinion transcommunautaires qui, ainsi, se structure à la fin des années 1950 fonctionne rapidement comme un réseau d'échange et de collaboration professionnelle entre agents communautaires, universitaires spécialisés dans l'analyse comparée des attitudes sociopolitiques et instituts de sondages en quête de marchés et de légitimité. Ensemble, au cours des années 1960, ils inventent scientifiquement et politiquement « l'opinion publique européenne ». Au début des années 1970, la Commission décide « de réaliser périodiquement des sondages d'opinion sur les grands thèmes communautaires » afin « de suivre de près l'évolution de l'opinion publique et d'orienter ainsi la politique d'information. ». Le programme EB est créé. En l'absence d'un vote européen, le projet de doter la Communauté d'un appareil de « feedback » était une cause ardemment défendue par les milieux intégrationnistes de la Commission et du Parlement européen (Cf. les rapports Schuijt de 1962 et 1972).

Mesurer ou fabriquer l'« opinion publique européenne » ?

L'étendue des usages politiques possibles de l'instrument l'emporte rapidement sur les critiques dénonçant un gadget de la direction générale à l'information. Outre qu'il relève semestriellement le pouls de l'opinion, l'EB permet de jauger la popularité de règlements ou directives en préparation, d'ajuster leur mise à l'agenda, de préciser leur mise en mots. Les principaux programmes et décisions communautaires peuvent ainsi être « testés » grâce à des questions posées d'abord à un échantillon aléatoire (EB Standards et Spéciaux) puis à des échantillons plus ciblés (EB Flash) permettant ainsi d'affiner la mesure. Par exemple, dès 1975, apparaissent des questions destinées à saisir l'attitude des répondants quant à l'éventualité d'élire les députés européens au suffrage universel direct. Elles reviendront systématiquement jusqu'à l'introduction effective de la réforme de 1976. Il en est de même pour d'autres projets :

mise en œuvre d'une monnaie unique, d'un passeport européen, d'une diplomatie européenne ; création d'une équipe olympique européenne, mais aussi harmonisation du droit du travail, des prestations sociales ou l'idée d'un protectionnisme européen. En même temps qu'il est confirmé dans ces fonctions de prospective politique, l'EB gagne en moyens, en professionnalisme et en visibilité médiatique. Les doutes scientifiques des débuts disparaissent. Alors même que les répondants s'estiment toujours majoritairement incompetents, indifférents, mal informés et d'ailleurs peu désireux de l'être en matière de politique européenne, le dispositif de questionnement évolue pour euphémiser la montée de l'euroscpticisme, en réduisant le nombre de réponses proposées (polarisation de la distribution des réponses) et en réécrivant les questions dans des formulations plus polysémiques et appelant un moindre engagement personnel des répondants. Ainsi la question politiquement très sensible, têt érigée en indicateur du soutien au processus d'unification : la question « Tout bien considéré, êtes-vous favorable, défavorable ou indifférent à l'unification de l'Europe » est remplacée par « D'une façon générale, pensez-vous que le fait pour (notre pays) de faire partie de l'Union européenne est : une bonne chose/ une chose ni bonne, ni mauvaise/ une mauvaise chose/ ne sait pas ? »

À bien des égards, par l'effet de réalité qu'il lui confère (comme générateur et oracle de « l'opinion publique européenne »), l'EB a été un levier politique efficace pour l'institutionnalisation de l'UE. Quelques semaines après les référendums de 2005 à l'occasion desquels les électeurs français puis néerlandais avaient rejeté le traité constitutionnel, les chefs d'Etats et de gouvernements de l'UE pouvaient ainsi affirmer, sur la foi des enquêtes EB post-référendum : « Nous avons pris acte des résultats des referendums en France et aux Pays-Bas qui ne remettent pas en cause l'attachement des citoyens à la construction européenne » (Conseil européen, Bruxelles, juin 2005). Au lendemain de ces référendums, l'EB sera même érigé par la Commission en appareil d'écoute et d'interactions avec les citoyens.

En lui apportant leur caution scientifique sur ses fonts baptismaux puis en exploitant abondamment ses données dans des analyses secondaires, les chercheurs ont largement contribué à assurer à l'EB un quasi-monopole d'expertise sur l'analyse empirique des attitudes européennes. Bien que le lancement, dans les années 1980, des vagues d'enquêtes dites *European Values Studies* puisse se lire comme une volonté d'affranchir la recherche académique du programme de sondages de la Commission. Présenté initialement comme un appareil de mesure de la « météorologie de l'opinion », l'EB s'est rapidement mué en un instrument stratégique de prospective servant la négociation, la mise sur agenda et la publicisation de l'action de la Commission. On ne s'étonnera pas que la parlementarisation du régime de l'UE issue du Traité de Lisbonne se soit traduite par la création du « Parlemètre », réplique de l'EB au service du Parlement européen.

Bibliographie

ALDRIN, P., « L'invention de l'opinion publique européenne. Genèse intellectuelle et politique de l'Eurobaromètre (1950-1973) », *Politix*, 2010/89, pp. 79-101.

BRECHON, P. et CAUTRES, B. (dir.), *Les enquêtes Eurobaromètres : analyse comparée des données sociopolitiques*, Paris, L'Harmattan, 1998.

BRECHON, P., « Les grandes enquêtes internationales (eurobaromètres, Valeurs, ISSP) : apports et limites », *L'Année sociologique*, 2002/52, pp. 106-130

DIEZ-MEDRANO, J., *Framing Europe. Attitudes to European Integration in Germany, Spain, and the United Kingdom*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

GAXIE, D. *et al.* (dir.), *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2011.

INGLEHART, R. et REIF, K. (dir.), *The Dynamics of European Public Opinion, Essays in Honour of Jacques-René Rabier*, Londres, Macmillan, 1991.

RABIER, J.-R., « La naissance d'une politique d'information sur la Communauté européenne (1952-1967) » in DASSETO F., DUMOULIN M. (dir.), *Naissance et développement de l'information européenne*, Berne, Peter Lang, 1993.